

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 100 (1959), p. 152-160

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1959\\_\\_100\\_\\_152\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1959__100__152_0)

© Société de statistique de Paris, 1959, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

**v**

**BIBLIOGRAPHIE**

---

ROMEUF (Jean) (publié sous la direction de), *Dictionnaire des sciences économiques*, tome 2, Paris, Presses Universitaires de France, 1958, un vol. in-8° de 569 p.

Les appréciations énoncées et publiées ici-même à l'occasion de la publication du 1<sup>er</sup> tome ne doivent pas être modifiées. En bref, on se félicitera de posséder un dictionnaire pratique, comprenant souvent de petits traités bien au point sur les sujets qui accaparent l'attention des économistes et des statisticiens. Singulièrement

ces derniers trouveront des exposés sur les matières techniques de leur spécialité (en voir la liste à l'Index des matières, p. 1181).

Ceci posé, qu'il soit permis de formuler quelques remarques de détail, remarques qui n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage sous revue, simples notes cursives, au demeurant, prises au cours d'une lecture attentive.

*Lettres de crédit.* — Cette appellation est aussi utilisée dans la pratique bancaire pour désigner le document remis par le banquier à son client, lui confirmant que sont mis à sa disposition pour une période déterminée une facilité de caisse, un découvert, ou un crédit d'escompte.

*Liesse (André).* — N'y avait-il pas lieu de mentionner le petit livre de cet auteur sur la statistique, qui a fait époque?

*Littre (M. P. E.).* — Remarque analogue; n'aurait-on pas dû citer le célèbre Dictionnaire, en cours de réédition?

*Lombardiser.* — Ce mot, synonyme de nantir, manque.

*Magasins généraux.* — Il eût été souhaitable que fussent mentionnés les actes législatifs des 28 mai 1858, 12 mars 1859, 31 août 1870, 30 avril 1906, 8 août 1913 et textes subséquents.

*Passif.* — La définition se réfère au bilan; elle semble donc trop étroite, qui aurait dû viser le patrimoine ou toute autre universalité juridique.

*Pension d'effets.* — Ces mises en pension ne se font pas exclusivement à la Banque de France.

*Places cambistes.* — Il serait opportun de remplacer : « Villes où il est possible... » par « Villes avec lesquelles... ».

*Plan comptable.* — Il y aura lieu de mentionner dans la prochaine édition le plan comptable français de 1957.

*Ratio.* — Ce sera aux linguistes de préciser si le mot, introduit dans notre langue, est masculin ou féminin.

*Réescompte.* — Ce mot désigne de surcroît l'opération qui consiste à ramener le portefeuille d'effets bancaires à sa valeur actuelle.

*Statistique.* — L'expression utilisée : « Certaines variations invariables » ne paraît pas très heureuse. Il ne semble pas que l'article soit de la meilleure veine; comme celui d'« unités statistiques ».

*Stochastique.* — « Le hasard lui-même ayant des lois... », c'est un peu équivoquer sur les conceptions de contingence et de déterminisme.

*Taux de change.* — La définition suivante demandera à être améliorée : « Le taux de change d'une unité monétaire nationale à l'égard d'une unité monétaire étrangère est le rapport établi relativement à une quantité fixe de l'une, selon lequel ces unités s'échangent en vue du règlement des transactions internationales. »

*Traites de dépenses publiques.* — Il n'est pas tout-à-fait exact de dire que ces traites sont des engagements de l'État. Il s'agit plutôt d'engagements du Crédit National agissant pour le compte de l'État.

*Libre-échange.* — La seule allusion au GATT ne suffit plus depuis les propositions britanniques de ces dernières années.

*Zones monétaires.* — Pour la zone sterling ne conviendrait-il pas de citer la monographie exemplaire de M. Jean de Sailly?

Le caractère anodin de ces remarques ne font que confirmer la sûreté et la précision des articles de ce dictionnaire qui sera livre de chevet pour les économistes et les statisticiens.

C. PENGLAOU

1. — *Une cause de biais dans certaines enquêtes médicales : le temps de séjour des malades à l'hôpital*, par D. SCHWARTZ et G. ANGUERA (Institut International de Statistique — Stockholm — 1957).
2. — *L'enquête française sur l'étiologie du cancer broncho-pulmonaire. Rôle du tabac*, par D. SCHWARTZ et P. DENOIX (Semaine des hôpitaux de Paris — N° 62/7 — 30 octobre 1957).
3. — *Recherche des localisations du cancer, associées aux facteurs tabac et alcool chez l'homme* par D. SCHWARTZ, P. DENOIX et G. ANGUERA (Bulletin du cancer — Tome 44 — N° 2 — 1957).

Si la méthode statistique — considérée non seulement comme moyen d'observation et de description, mais aussi comme méthode d'analyse et d'interprétation — joue depuis longtemps un rôle fondamental dans certains domaines (démographie, économie, ....), ce n'est que tout récemment qu'elle s'est introduite dans les études médicales.

C'est en 1947, que pour la première fois à Paris, l'Institut de Statistique de l'Université de Paris avait organisé un cycle de conférences sur le thème « Statistique et médecine ».

C'est en 1952 que M. Schwartz a été chargé d'un enseignement régulier de statistique appliquée à la médecine.

Cet enseignement, donné sous une forme concrète, est basé sur la discussion de cas destinés à montrer pourquoi et par quels moyens la méthode statistique permet de recueillir et d'interpréter les résultats de l'observation et de l'expérimentation en clinique, biologie médicale et pharmacodynamique.

Vingt-quatre séances de cours et travaux pratiques réunissent actuellement un auditoire d'environ soixante médecins et chercheurs.

En collaboration avec le Professeur Denoix, Directeur de l'Institut du Cancer et de M. G. Anguera, et avec l'aide d'un groupe d'études de l'Institut National d'Hygiène et du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes, M. Schwartz a organisé une enquête hospitalière sur le cancer broncho-pulmonaire.

La mise au point de cette enquête a montré que la population présente un jour donné à l'hôpital, différant systématiquement de la population entrante, il en résultait un « biais » dont il convenait de tenir compte dans les enquêtes médicales où l'on associe aux malades des témoins appariés, généralement obtenus par échantillonnage dans la population présente.

Dans l'étude (1.), les auteurs donnent des exemples où ce biais fausse les conclusions et examinent dans quelle mesure il peut être évité.

Dans l'étude (2.), les auteurs exposent les premiers résultats d'une enquête rétrospective portant sur des cancéreux du poumon et divers groupes témoins.

Cette enquête montre l'élévation du risque cancer en fonction de la quantité de tabac consommée, du mode de consommation (cigarette, pipe) et de la manière de fumer (fumée inhalée ou non).

Très prudents dans l'interprétation causale, les auteurs examinent les objections principales que l'on peut opposer à cette interprétation, objection dont ils estiment que le champ de leurs possibilités d'action doit être singulièrement restreint.

Dans l'étude (3.), un problème plus large est étudié, tant en ce qui concerne les diverses localisations du cancer qu'en ce qui concerne l'association avec les deux facteurs tabac et alcool considérés individuellement et compte tenu de leur association propre.

Les auteurs terminent leur étude par des comparaisons d'ordre géographique, chronologique et entre sexes.

Les moyens mathématiques utilisés ne permettent évidemment que de tester des associations, la causalité ne pouvant résulter que d'une interprétation, cependant la considération simultanée des nombreux éléments d'information retenus fournit des arguments dont chacun peut être discuté mais dont la réunion ne manque pas de renforcer l'hypothèse causale.

\* \* \*

Jean SUTTER, *Recherches sur les effets de la consanguinité chez l'homme* (Biologie médicale 1958, 47, 563-660).

En collaboration avec Léon Tabah, l'auteur a déjà publié de 1948 à 1955 neuf articles dans la revue *Population* et dans *Eugen. Quarterly*. L'étude de 98 pages passée en revue vient de paraître dans le numéro de septembre-octobre 1958 de la *Biologie médicale*, revue des sciences biologiques considérées dans leurs rapports avec la médecine, éditée par la Société parisienne d'expansion chimique (*Specia*).

Sous l'égide de l'Institut national d'études démographiques, le docteur Sutter publie en cinq chapitres les résultats biométriques acquis par sa longue enquête bibliographique, statistique et monographique sur les mariages consanguins.

Le chapitre I est une introduction qui se compose de trois parties. Un historique énumère les prescriptions de la loi mosaïque, les interdictions de l'Église catholique, une lettre de saint Grégoire le Grand, un livre d'Érasme paru en 1526 et publié en français à Paris en 1714, la traité de Moïse Amyraut sur la consanguinité (1648); en tout douze références bibliographiques sont données comprenant celles du XIX<sup>e</sup> siècle qui vit la grande querelle des médecins consanguinistes et anticonsanguinistes. Dans la deuxième partie sont répertoriées les principales recherches accomplies jusqu'ici; c'est en 1862 que l'on passe des simples mémoires aux études statistiques dont celles de M. Boudin parues dans la deuxième année du *Journal* de notre Société sous le titre : « Études statistiques sur les dangers des unions consanguines dans l'espèce humaine et parmi les animaux », où l'anticonsanguinisme se base sur le nombre des sourds-muets dans la descendance des unions; c'est en 1951 que sont publiées à Paris par l'I.N.E.D. dans *Population*, les résultats de l'exploitation de l'enquête exécutée aux États-Unis un siècle auparavant. Dans la troisième partie les conditions d'une étude significative de la consanguinité sont posées : travail « au niveau de la population et non au niveau du couple ou de l'individu », choix de populations bien définies, examen de familles complètes où la femme a terminé sa période de fécondité c'est-à-dire fondées trente ans avant l'enquête; les deux pages et demie de méthodologie mériteraient d'être citées intégralement. L'introduction se termine par une revue des quatre points qui ont été étudiés avec la consanguinité : la natalité, la masculinité, la mortalité, les anomalies.

Le chapitre II donne le cadre de la recherche actuelle de l'auteur. L'endogamie importante de deux départements bretons : le Morbihan de type archaïque et le Finistère dans sa partie sud-ouest à niveau socio-économique élevé les fait représenter une vingtaine de départements peu évolués; la consanguinité moyenne du Loir-et-Cher témoigne de trente à quarante départements de plaine; dans les trois départements témoins la proportion des unions consanguines déclarées a baissé pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle mettant bien en évidence l'évolution de l'endogamie vers l'exogamie. Les caractéristiques démographiques des trois populations retenues par l'enquête sont présentées : population recensée en 1946, fécondité et mortalité qui vérifient la tendance séculaire mondiale avant la renaissance de la vitalité française, mortalité infantile qui classe nos trois départements dans le même ordre que la consanguinité, on est heureux de constater ce parallélisme de l'évolution des deux derniers taux dans l'espace comme dans le temps. La troisième partie du chapitre traite de la détermination et de la localisation des familles consanguines complètes dans les trois diocèses, 262 familles du Morbihan, 278 du Finistère et 264 du Loir-et-Cher soit 804 au total furent visitées et interrogées; les mariages consanguins ont été répartis suivant leur degré (en Droit Civil et en Droit Canon la numération n'est pas absolument identique) et plus exactement suivant le coefficient de consanguinité de la génétique mendélienne. La dernière partie traite de la détermination des familles témoins complètes choisies par l'auteur par sondage

au dixième dans les mêmes communes, quelquefois avec l'aide des secrétaires de mairie, soit 1445 familles.

Le chapitre III commence l'étude des effets de la consanguinité en passant en revue la stérilité, la fécondité et la masculinité. Il n'y a de différence significative, du point de vue du statisticien, que pour la stérilité. La proportion de familles stériles est de 6 % environ chez les témoins tandis que pour les 804 familles consanguines visitées on atteint presque 10 % en moyenne. Si l'on examine le détail des pourcentages on voit que la stérilité élevée des consanguins est dans le Morbihan et la Finistère le fait des familles du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> degré et dans le Loir-et-Cher le fait des familles du 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> degré. L'auteur à ce sujet emploie successivement les mots : irrégularité flagrante, incohérence, illogisme; il faut espérer que des études ultérieures délicates montreront pourquoi apparemment « la hiérarchie biologique n'est pas respectée ».

Le chapitre IV, le plus long de l'étude, traite de la mortalité. La validité des données de base est bonne puisque l'auteur a lui-même interrogé les 804 familles consanguines, tandis que l'état de la mortalité dans les 1 445 familles témoins fut fait par les secrétaires de mairie puis vérifié d'après les doubles des registres de l'État Civil déposés aux greffes des tribunaux. La mortalité totale (y compris la mortinatalité) se distribue de façon logique; elle s'élève à mesure que les degrés de parenté se rapprochent, à mesure que l'endogamie s'élève et qu'on se rapproche du type archaïque : 10 à 13 % chez les témoins, 12 à 18 % chez les cousins issus de germains, 18 à 25 % chez les cousins germains. L'analyse de la mortalité infantile est faite en suivant la méthode biométrique de M. J. Bourgeois-Pichat. Ici le verdict de l'auteur est particulièrement clair, les nombres sont dans toutes les catégories toujours plus élevés dans les familles consanguines que dans les familles témoins, quelquefois la différence va du simple au double; facteurs biologiques et facteurs socio-économiques et culturels jouent dans le sens logique pour les trois départements, même dans le Finistère l'influence de l'île de Sein est mise en évidence de façon remarquable; les différences entre les taux sont beaucoup plus élevées pour la mortinatalité et la mortalité endogène que pour la mortalité exogène, les recherches du Dr Sutter confirment donc l'importance de la découverte de l'âge *a* (compris entre une semaine et dix jours) par M. J. Bourgeois-Pichat auquel s'arrêterait la mortalité d'ordre génétique ou biologique dans les pays évolués. Trois courtes parties terminent le chapitre : la distribution de la mortalité suivant les âges (morts-nés, enfants et adultes jusqu'à 30 ans), l'influence de la dimension des familles au sujet de laquelle l'auteur se propose de poursuivre ses recherches, enfin les relations entre la mortalité et les anomalies.

Le chapitre V traite des anomalies et donne la conclusion. Il débute par des considérations générales sur les données obtenues où l'auteur, docteur en médecine, signale les recommandations officielles dont il a été muni pour ses recherches et les moyens limités dont il a pu disposer. Il se poursuit par les caractéristiques des familles avec anormaux : leur proportion est toujours plus élevée dans les familles consanguines et d'autant plus élevée que les degrés de parenté se rapprochent, leur dimension moyenne est plus élevée d'une unité environ. Cette influence de la dimension des familles est le sujet de la troisième partie. Puis les familles avec anormaux sont étudiées en éliminant l'influence de la dimension des familles, il apparaît « que la consanguinité multiplie les chances de voir apparaître la mort et les anomalies », d'autre part les malformations se trouvent associées dans les familles consanguines et même chez les sujets atteints; les phénomènes d'association sont tels que la consanguinité apparaît comme ayant « pour effet d'augmenter la fréquence de tel ou tel caractère récessif et de favoriser l'apparition de plusieurs de ces caractères au sein d'une même famille », il y a « linkage ». La cinquième partie du chapitre abandonne la méthode statistique et se rapproche de la méthode des monographies; deux longs tableaux occupent douze pages et donnent d'une part la distribution des anormaux dans les familles avec la nature de l'anomalie, d'autre part la totalisation des anomalies suivant leur nature; c'est l'objectivité scienti-

fique qui conduit l'auteur à l'impression défavorable qu'il ressent en examinant la descendance des familles consanguines. La fréquence des anomalies suivant leur nature montre que tuberculose et troubles nerveux viennent en tête. Un travail ultérieur de longue haleine est annoncé par l'auteur. Une phrase pourra consoler les familles consanguines « comme les familles témoins, les familles consanguines produisent des sujets sains et normaux et même des sujets ayant une valeur physique et mentale supérieure à la moyenne des témoins; mais elles le font en proportion moindre ».

L'étude se termine par une conclusion et des considérations générales. Nous ne reviendrons pas sur les faits déjà passés en revue. L'auteur ajoute que la mise en évidence des effets (défavorables) de la consanguinité est de date récente, l'ampleur de l'influence du degré de civilisation qui commande l'état des facteurs démographiques ne pouvait apparaître qu'à un moment du cycle démographique lorsque la population est encore archaïque comme dans le Morbihan et pas encore évoluée comme elle l'est déjà dans le Loir-et-Cher. Il fallait toute la science du docteur Jean Sutter pour trouver en France les zones où les effets de la consanguinité sont maximaux et peuvent être observés. L'auteur attribue à l'influence de la dimension des familles le rôle de cause de la querelle des médecins du XIX<sup>e</sup> siècle, il reconnaît n'avoir pu lui-même élucider encore ce problème. Sur un plan général, il souligne l'urgence de cette étude au moment où les organismes internationaux recommandent aux chercheurs d'étudier les mutations. Enfin, il insiste sur le fait que l'on retire de l'étude de la consanguinité lorsqu'on s'est heurté au mur qui depuis quinze ans barre la route à qui veut pénétrer dans le monde des caractères en liaison.

Jacques GARNIER.

\* \* \*

Jean FOURASTIE — *Pourquoi nous travaillons*, 1 vol. de 124 p. dans la Collection « Que sais-je? », Presses Universitaires de France, Paris 1959.

Ce petit livre, assez mince comme tous ceux de la célèbre collection « Que sais-je? », répond à un grand dessein. Partant de deux constatations qui peuvent paraître banales, mais qui n'en sont pas moins fondamentales : de nos jours, la plupart des préoccupations quotidiennes du Français moyen revêtent des aspects économiques, et d'autre part de nombreux observateurs de leurs contemporains ont dénoncé la profonde ignorance de ce même Français moyen en matière économique et sociale, l'auteur se propose de mettre à la portée de tous les hommes désireux de s'initier à une discipline qu'ils n'ont pas abordée à l'école « les bases élémentaires d'une science économique concrète ».

Dans une longue (16 pages sur 124) mais fort intéressante introduction, M. Fourastié expose les raisons qui l'ont poussé à écrire cet ouvrage et définit son objet. Il rappelle tout d'abord qu'un Colloque international qui s'est tenu en 1954 au Centre de recherches pédagogiques de Sèvres sur « L'éducation devant les problèmes de la vie quotidienne moderne » a recommandé la préparation dans chaque pays, et pour chaque ordre d'enseignement, de manuels décrivant d'une manière simple et complète l'ensemble des problèmes économiques et sociaux. Il précise que son livre n'est en aucune manière un résumé de manuels de licence ès sciences économiques, qu'il n'a pas été écrit à partir de tels traités, mais « a été conçu directement à partir du réel pour répondre aux besoins de l'action ».

L'auteur ajoute d'ailleurs que l'ignorance n'est pas le fait du seul Français moyen et ne se limite pas à la science économique. Tous ceux qui ont fait des études sérieuses ne peuvent être que frappés de tout ce que l'humanité ignore encore dans tous les domaines de la connaissance. Les sciences physiques ont accumulé des quantités de faits et fourni à l'homme des moyens d'action qui se perfectionnent de jour en

jour, mais elles ont augmenté le nombre de leurs « pourquoi? » sans répondre à aucun.

Dans les sciences économiques et sociales, notre connaissance est encore plus rudimentaire. Nous ne savons encore « ni éviter l'inflation, ni limiter les profits, ni équilibrer le commerce extérieur, ni éviter les crises, ni fixer le cours des changes, ni adapter aux besoins la construction des logements, ni le prix du blé à celui de la viande »; bref, nous ne savons pas « quels seront les effets réels, à long terme, des décisions économiques et financières que nous prenons sous la pression de nécessités immédiates ». Et cette ignorance n'est pas propre à la France. « Pourquoi nous travaillons » a pour but d'identifier quelques repères qui se font jour dans les ténèbres de cette ignorance.

Les six premiers chapitres étudient les grands « Pourquoi et Comment? » de la vie économique : pourquoi l'homme est-il obligé de travailler pour vivre? Comment travaille-t-il? Productions primaires, secondaires et tertiaires; progrès technique; Pourquoi l'homme est-il rationné dans la satisfaction de ses besoins normaux? Comment se forment les profits; le revenu national; les revenus et les prix; l'emploi et les salaires; le salaire indirect, la Sécurité Sociale.

Le dernier chapitre examine à quel niveau de vie l'homme a pu parvenir, notamment en France, au cours des 150 ou 200 dernières années.

G. R. CHEVRY.

\* \*

Pierre MONTFAJON, Président-Directeur général du Crédit Populaire de France. — *L'avenir européen des petites et moyennes entreprises.*

Dans ce petit opuscule de 46 pages, notre collègue M. Montfajon se fait le champion des petites et moyennes entreprises et affirme que l'institution du Marché commun peut leur être favorable et leur procurer les capitaux à long terme dont elles ont besoin pour moderniser leur outillage désuet (1). C'est une opinion que je partage entièrement à condition que les P. M. E. prennent conscience que l'abaissement de leurs prix de revient est pour elles une question vitale et qu'elles perdent cet esprit d'affaire familiale qui leur interdit les unions, fusions, coopérations qui seules peuvent les sauver. D'après ce que vient de me dire notre collègue, les P. M. E. qu'il connaît particulièrement « commencent à prendre conscience de la situation, leur réaction s'affirme sous l'empire de la nécessité. La plupart de leurs chefs ont les pieds sur terre et perçoivent assez bien que le temps presse. Les inadaptés et les incapables feront les frais de cette évolution, mais il en est bien d'autres qui ne veulent pas mourir et dont l'instinct de conservation aussi bien que l'ingéniosité accusent une incontestable prédominance ».

Ces renseignements puisés à bonne source sont très intéressants et je souhaite de tout cœur que les efforts faits par les P. M. E. pour s'adapter au Marché commun, que le Crédit Populaire de France sous la haute direction de M. Montfajon secondera de son appui financier, soient couronnés de succès.

Pierre CAUBOUÉ.

\* \*

Philippe SAINT-GERMAIN. — *La fonction patronale.* Éditions de la Vigie.

Dans cet ouvrage, l'auteur étudie le rôle essentiel de la communauté d'entreprise, c'est-à-dire de la collaboration entre le patron et l'ouvrier pour le plus grand bien de celle-ci et la prospérité de la nation. Il défend le patronat contre les nombreuses attaques, pour la plupart injustifiées, dont il est l'objet. A mon sens, si l'attitude du

(1) Aux États-Unis la haute mortalité des petites et moyennes entreprises est due essentiellement aux difficultés qu'elles ont à obtenir des crédits de cette nature.

patronat dans ses relations avec le gouvernement, les ouvriers et le public a pu être maintes fois l'objet de justes critiques, il semble que, depuis la Libération, il y ait une nette amélioration dans ces divers domaines. De même, j'ai observé que dans les comités d'entreprise les ouvriers arrivent à comprendre les difficultés et les impératifs de la fonction patronale. Les syndicats leur reprochent alors de « s'embourgeoiser » et souvent les changent. L'auteur a parfaitement raison de signaler que la fonction patronale suppose la foi et qu'il est malheureux que le patronat se désintéresse des affaires publiques et charge de sa défense des organismes interprofessionnels qui agissent par des « pressions sans dignité » et par la corruption.

A une époque où le chef d'entreprise n'est maître ni de ses salaires, ni de ses prix, ni de ses achats, ni même souvent de ses ventes, où ses bénéfices sont absorbés pour les trois quarts par le fisc, la fonction patronale est bien difficile à exercer.

Livre que tous les chefs d'entreprise liront avec un particulier intérêt.

Pierre CAUBOUÉ.

\* \*

A. *Dictionnary of Statistical terms*, M. G. KENDALL et W. R. BUCKLAND. 1 volume, 493 pages, Oliver and Boyd, Londres, 1957.

En 1954, l'Institut International de Statistique avait envisagé la publication d'une série de dictionnaire statistiques (anglais, français, allemand, italien...).

Édité sous la direction du Professeur Kendall, de la London School of Economics, avec la collaboration de nombreux statisticiens anglais, français, allemands et espagnols, le dictionnaire anglais vient de paraître, il comprend deux parties.

I. — Un dictionnaire anglais donnant en anglais la signification d'environ 1.500 termes anglo-saxons (p. 1 à 320).

Les définitions très détaillées sont accompagnées de formules chaque fois qu'il est utile.

Le vocabulaire est essentiellement celui de la méthode statistique générale : les termes spécifiques aux statistiques courantes (démographie, production, travail, échanges...) n'y figurent pas.

II. — Quatre lexiques de correspondance : français—anglais; allemand—anglais; italien—anglais; espagnol—anglais.

Sous réserve d'une connaissance générale de la langue anglaise et de la terminologie statistique française, ce dictionnaire permet de traduire les termes statistiques de l'une quelconque de ces quatre langues.

Un dictionnaire statistique français est actuellement en préparation et pourra vraisemblablement paraître l'année prochaine.

\* \*

ABS (H.-J.), *Proposals for Improving the Protection of Private Foreign Investments*, une brochure de 40 p., avec une préface de M. L. Camu, Rotterdam, 119 Coolsingel, Institut International d'Études Bancaires, 1958.

L'insécurité des investissements, notamment dans les pays sous-développés, a incité M. Abs à proposer une convention internationale pour la protection des capitaux investis à l'étranger.

Les arguments en faveur de cette procédure sont développés avec autorité et clarté par l'auteur dans une première partie. La seconde reproduit le texte même de la convention.

Les engagements, souscrits éventuellement, seront-ils respectés, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix? Le droit international prévaudra-t-il toujours sur les décisions politiques dans tel ou tel pays? Le projet n'est-il pas, eu égard à la situation

